



S | **CH**
P | **AM**
E | **PEL**

SECTEUR PETITE ENFANCE DE CHAMPEL

20 av. Alfred-Bertrand | 1206 Genève

www.spe-champel.ch | cha@ipe-ge.ch

Secrétariat → 022.839.76.30

Eve Bertrand → 022.839.76.33

Eve Bout-du-Monde → 022.839.76.37

Eve Louis-Aubert → 022.839.76.36

JE Les Papillons → 022.347.36.53

VISION

« ÊTRE UN SECTEUR ACCUEILLANT ET DYNAMIQUE »

MISSION

La mission générale du SPE de Champel se définit par un accueil de jour régulier d'enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Elle est guidée par la conviction que chaque enfant, bien portant ou à besoins éducatifs particuliers (BEP), a le droit de bénéficier d'un accueil et d'une prise en charge de qualité, quelle que soit sa situation personnelle, familiale ou sociale.

CETTE MISSION GÉNÉRALE SE DÉCLINE EN TROIS MISSIONS SPÉCIFIQUES:

1. METTRE L'ENFANT AU CENTRE

- > accompagner l'enfant au quotidien
- > prendre en compte l'individualité de l'enfant au sein de la collectivité
- > reconnaître les besoins de l'enfant et mettre en place des actions spécifiques pour y répondre

2. ACCUEILLIR AVEC SOIN

- > accompagner chaque individu selon ses besoins et ses spécificités
- > créer et entretenir des relations de confiance entre collaborateurs, avec les enfants et les familles

3. DÉVELOPPER LA COHÉSION D'ÉQUIPE

- > enrichir sa pratique professionnelle par de la formation continue
- > communiquer au sein du Secteur et entre SAPE
- > développer des compétences relationnelles



VALEURS

1. PLAISIR

« ÊTRE OUVERT À UN PARTAGE POSITIF
ET SIMPLE AU QUOTIDIEN »

2. RESPECT

« RECONNAÎTRE LES BESOINS
ET LES SPÉCIFICITÉS DE CHACUN ET
LES INCLURE DANS LA RÉALITÉ DE
LA SAPE »

3. BIENVEILLANCE

« ACCUEILLIR L'AUTRE AVEC
TOLÉRANCE ET NON-JUGEMENT »



CONTEXTE

Le SPE de Champel est un des secteurs subventionné par la Ville de Genève. Il est rattaché au Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité (DCSS) par l'intermédiaire du Service de la Petite enfance de la Ville de Genève (SDPE). À ce titre, le Secteur se doit de promouvoir la politique petite enfance de la Ville en proposant aux enfants et leurs familles une prise en charge de qualité dans le respect du développement de l'enfant. Il s'engage à respecter une stricte neutralité tant politique, religieuse que raciale, physique ou mentale. Il doit également se conformer au cadre de référence qualité ainsi qu'au contrat de prestation en vigueur et doit notamment répondre aux exigences formulées par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ).

EVE BERTRAND

104 PLACES

8 GROUPES

2x bébés, 2x petits,
2x moyens, 2x grands

EVE LOUIS-AUBERT

45 PLACES

4 GROUPES

bébés, petits,
moyens, grands

EVE BOUT-DU-MONDE

28 PLACES

4 GROUPES: bébés,
petits, moyens, grands

JE LES PAPILLONS

20 PLACES

(matin et après-midi)

2 GROUPES: fonctionnement
décloisonné moyens, grands

197 PLACES D'ACCUEIL

proposées aux enfants qui habitent
en priorité le quartier

OUVERTURE EVE 7H-19H
JARDIN D'ENFANTS 8H15-12H | 13H15-17H



ÉQUIPES

Elles se composent de collaborateurs détenteurs d'une formation professionnelle répondant aux critères définis par le SASAJ et dont le profil s'inscrit en totale adéquation avec le PS - PPI du SPE de Champel, en termes de connaissance et d'adhésion à celui-ci.

Les équipes éducatives comprennent des éducateurs diplômés (EDE), des assistants sociaux-éducatifs (ASE), des auxiliaires (AUX), des aides, des stagiaires et/ou civilistes et un psychomotricien. Le SPE Champel bénéficie également d'un secrétariat, d'une cuisine de production et d'un service d'intendance.

ENFANTS

Espace de Vie Infantile (EVE)

Enfants âgés de 4 mois à 4 ans (révolus au 31 juillet - à l'entrée en scolarité)

0 à 1 an groupe des bébés (BBS) → 1 adulte pour 4 enfants

1 à 2 ans groupe des petits (PTS) → 1 adulte pour 5 enfants

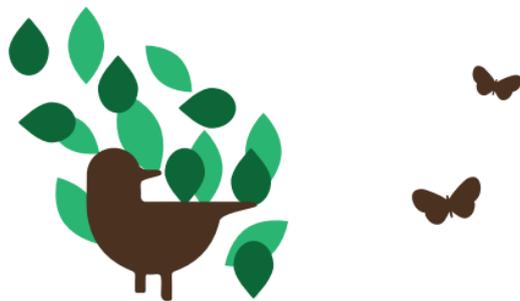
2 à 3 ans groupe des moyens (MOYS) → 1 adulte pour 8 enfants

3 à 4 ans groupe des grands (GDS) → 1 adulte pour 10 enfants

Jardin d'Enfants (JE)

Enfants âgés de 2 à 4 ans

Groupe des moyens-grands → 2 adultes pour 10 enfants



DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE DITE « TYPE »

→ EVE Bertrand, Louis-Aubert, Bout-du-Monde

Matin	07h00-9h30	accueil des enfants et jeux libres
	9h30-11h00	réunion, collation, activités en intérieur et en extérieur
	11h00-12h00	repas pour les groupes des Petits, Moyens et Grands les groupes des Bébés mangent « à la carte »
	12h00-12h30	départ des enfants (abonnement à 50%)
	12h00-14h00	sieste, temps de repos soins (lavage des dents pour les plus âgés) les groupes des Bébés (0-1 an) dorment « à la carte »
Après-midi	14h00-14h30	départ des enfants (abonnement à 75%) arrivée des enfants (abonnement à 45%)
	14h30-16h30	réunion, activités en intérieur et en extérieur, goûter
	16h30-19h00	départ des enfants et jeux libres



→ JE Les Papillons

Matin	8h15 à 9h15	accueil des enfants et jeux libres
	9h15-9h30	jeux libres
	9h30-11h15	réunion, collation et activités en intérieur et en extérieur
	11h15-12h00	départ des enfants et jeux libres

Après-midi	13h15 à 14h15	accueil des enfants et jeux libres
	14h15-15h30	réunion et activités en intérieur et en extérieur
	15h30-15h45	goûter
	15h45-16h15	activités en intérieur et en extérieur
	16h15-17h00	départ des enfants et jeux libres

Les horaires d'arrivée et de départ sont définis dans des tranches horaires spécifiquement prévues à cet effet.



FÊTES

Au sein du SPE Champel, les moments de fêtes sont importants. C'est l'occasion de se rencontrer et de partager. L'Escalade, Noël, la fête de l'Été sont autant de moments festifs pour les petits et les grands. Les parents sont également invités pour partager un petit déjeuner, un apéritif, ou découvrir le quotidien de leur enfant lors de portes-ouvertes.

INSCRIPTIONS ET ATTRIBUTIONS DES PLACES

Toute inscription au sein d'une SAPE subventionnée par la Ville de Genève passe par le Bureau d'information petite enfance (BIPE) qui transfère les dossiers destinés au Secteur afin que l'attribution des places puisse être effectuée par la Direction et le secrétariat du SPE de Champel. Les trois EVE proposent des places aux enfants dont les parents travaillent et le JE propose des places aux enfants dont les parents ne travaillent pas (ou partiellement).

ENFANTS À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS (BEP)



La politique petite enfance en Ville de Genève portant une attention particulière à l'inclusion, il est du devoir de chaque SAPE de développer un accueil qui répond à cette spécificité, tout comme il est du devoir de la Direction de se positionner en tant que facilitateur par l'écoute et le soutien de la construction d'un accueil inclusif mais aussi de réunir les moyens pour pouvoir le développer.

L'ASSOCIATION DU SPE DE CHAMPEL

Le SPE Champel est géré et administré par l'Association SPE de Champel. Le rôle du Comité, organe exécutif de l'Association, consiste entre autre à recruter le personnel dont il est l'employeur, signer différents contrats ou engagements financiers, vérifier l'obtention par la Direction de l'autorisation d'exploitation. Le comité délègue la gestion quotidienne du Secteur et les responsabilités qui en découlent à la Direction de secteur qui assure la gestion administrative, pédagogique, financière et sécuritaire.

À QUI SOUMETTRE VOS QUESTIONS

De manière générale, les questions doivent pouvoir trouver une réponse à un niveau aussi proche du parent que possible. Les questions particulières concernant l'enfant, portant sur la pédagogie ou le fonctionnement général du Secteur ou de la SAPE, ou autre sujet sont à soumettre à la Direction. En qualité de Comité employeur de l'Association, cet organisme est également compétent pour entendre les éventuelles questions.